



TÉLÉCOMS PRESTATAIRES
ÎLE-DE-FRANCE

Comment ont évolué les expositions des salariés du secteur privé aux risques professionnels sur les vingt dernières années ? Premiers résultats de l'enquête Sumer 2017

Dans le secteur privé, la plupart des expositions des salariés aux contraintes physiques ont baissé entre 1994 et 2017, à l'exception du bruit. L'exposition à au moins un produit chimique concerne un tiers des salariés en 2017, un niveau légèrement inférieur à celui de 1994. L'exposition à au moins un produit cancérigène concerne encore 10 % des salariés, soit 1,8 million de personnes. Sur les vingt dernières années, le signalement des expositions à des agents biologiques a augmenté. Ces expositions aux risques physiques, chimiques et biologiques s'inscrivent dans un contexte organisationnel toujours très contraint. L'intensité du travail a augmenté depuis 20 ans, même si elle s'est stabilisée entre 2010 et 2017. Bien que les marges de manoeuvre favorisant l'autonomie au travail soient en recul, les salariés se plaignent moins souvent en 2017 qu'en 2003 de manquer de moyens pour faire correctement leur travail. Après un pic en 2010, le signalement de comportements hostiles revient en 2017 au niveau de 2003, tandis que la tension au travail se stabilise à un niveau élevé et que les écarts entre salariés se creusent concernant le manque de reconnaissance au travail. Afin de lutter contre l'ensemble de ces expositions, près d'un salarié sur deux est couvert par des pratiques formalisées de prévention des risques professionnels.

Comment ont évolué les expositions des salariés du secteur privé aux risques professionnels sur les vingt dernières années ?

Premiers résultats de l'enquête Sumer 2017

Dans le secteur privé, le plupart des expositions des salariés aux contraintes physiques ont baissé entre 1994 et 2017, à l'exception du bruit. L'exposition à au moins un produit chimique concerne un tiers des salariés en 2017, un niveau légèrement inférieur à celui de 1994. L'exposition à au moins un produit cancérogène concerne toujours 10 % des salariés, soit 1,8 million de personnes. Sur les vingt dernières années, le signalement des expositions à des agents biologiques a augmenté.

Ces expositions aux risques physiques, chimiques et biologiques s'inscrivent dans un contexte organisationnel toujours très contraint. L'intensité du travail a augmenté depuis 20 ans, même si elle s'est stabilisée entre 2010 et 2017. Bien que les marges de manœuvre concernant l'adaptation au travail aient été réduites, les salariés se plaignent moins souvent en 2017 qu'en 2010 du manque de moyens pour faire correctement leur travail. Après un pic en 2010, le signalement de comportements hostiles revient en 2017 au niveau de 2000, tandis que le sentiment au travail se stabilise à un niveau élevé et que les écarts entre salariés se creusent concernant le manque de reconnaissance au travail.

Afin de lutter contre l'ensemble de ces expositions, près d'un salarié sur deux est couvert par des pratiques formalisées de prévention des risques professionnels.

En 2019 et 2021, l'enquête Surveillance médicale des expositions des salariés aux risques professionnels (Sumer) a été réalisée par 1 200 médecins du travail (médecin 11 auprès de 26 000 salariés du secteur privé et des trois services de la fonction publique). Des médecins territoriaux et de 750 cabinets représentant près de 23 millions de salariés, ils disposent depuis sur l'expérience de médecins du travail volontaires. Ceux-ci renseignent, avec le salarié, pendant l'examen médical, un questionnaire sur les expositions professionnelles. Le médecin rapporte les effets de santé concernant les contraintes organisationnelles et relationnelles de l'emploi par ailleurs sur les symptômes constatés du poste de travail pour les expositions aux risques physiques, chimiques et biologiques. L'enquête donne également d'un autre questionnaire que le salarié remplit seul et qui porte sur le vécu de sa situation de travail (santé et...).

Cette publication présente les premiers résultats de l'enquête Sumer 2017 et trace les évolutions des expositions des salariés aux risques professionnels sur les vingt dernières années. Quelles sont les évolutions des expositions

aux contraintes physiques, aux agents chimiques et biologiques ces dernières années ? Dans ce que les conditions organisationnelles continuent de s'intensifier ? Quelle perception les salariés ont-ils de leur travail en 2017 par rapport aux années précédentes ? Comment ont évolué les pratiques formalisées de prévention ?

Afin d'appréhender l'évolution des expositions aux risques professionnels sur les deux décennies écoulées, cette publication porte sur le champ des salariés couverts par l'ensemble des éditions de l'enquête Sumer (1994, 2000, 2006, 2010), soit ceux du secteur privé (y compris de la mutualité sociale agricole) en France métropolitaine (16,5 millions de salariés) 20. Sur ce champ, la structure professionnelle des salariés s'est beaucoup modifiée entre 1994 et 2017 (recat : hausse de la part des cadres et professions intellectuelles supérieures, techniciens, etc.

20 Le programme Sumer est financé par le ministère de la Santé et de la Sécurité sociale et par le ministère de l'Économie et des Finances.

Documents

[DARES EXPOSITIONS PROFESSIONNELLES DES SALARIES](#)